



NOCTAMBU+, UN DIMANCHE À PARIS

Lundi 26 Mars 2018





Bibliothèque Université Pierre et Marie Curie / Paris 6
© MESRI / Picturetank



SOMMAIRE

L'ouverture des bibliothèques universitaires, un enjeu important pour la réussite de tous les étudiants	6
Des plans successifs pour des progrès notables...	8
Les horaires d'ouverture en bibliothèques universitaires ont été progressivement étendus	8
Des plans successifs et des moyens conséquents déployés depuis 10 ans	8
Mais trop peu de bibliothèques universitaires ouvertes le dimanche à Paris et en île-de-France.	10
Le projet "NoctamBU+ Dimanche à Paris"	12
Un plan pour améliorer l'offre de places en BU le dimanche à Paris	12
Un déploiement à partir du printemps 2018	12
Un appel à projets lancé dès avril 2018 auprès des établissements	13
Des besoins financiers et techniques pris en charge par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	13

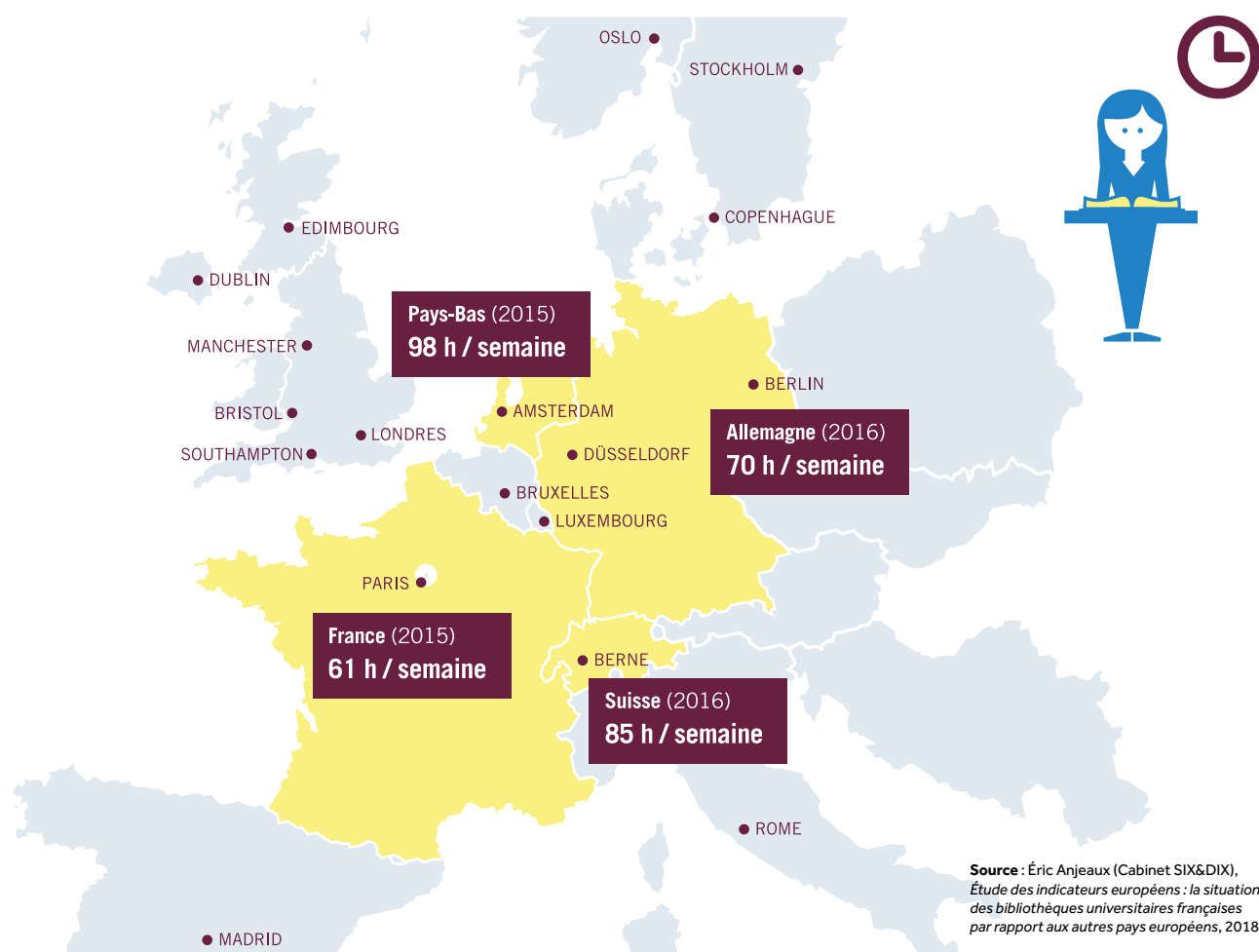
L'OUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES, UN ENJEU IMPORTANT POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉTUDIANTS

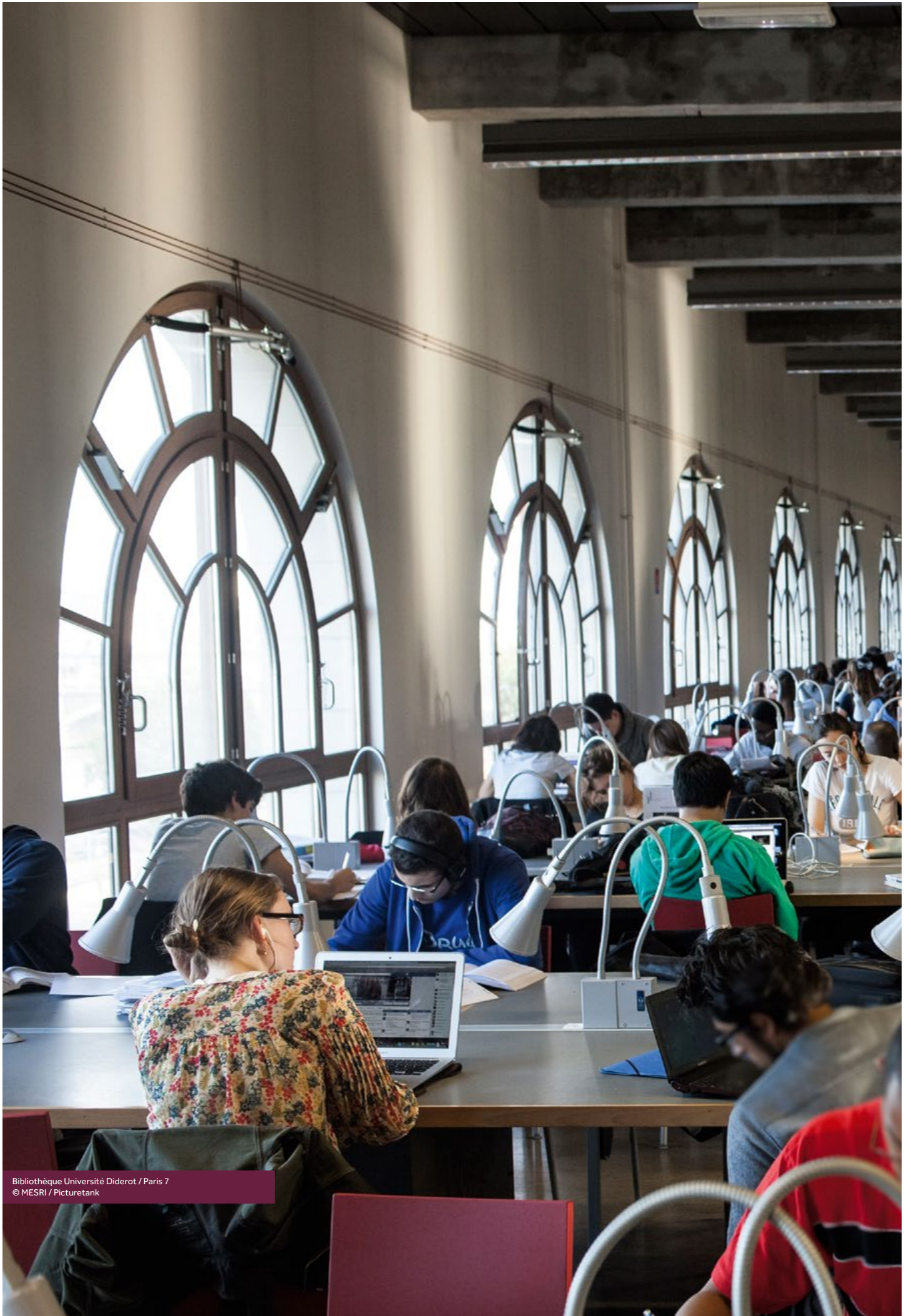
L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires constitue un enjeu majeur dans la réussite étudiante. Cette réussite nécessite une plus large amplitude horaire, liée au rythme de vie et d'étude, en particulier le soir et le week-end. Par ailleurs, l'augmentation démographique de la population étudiante génère une tension accrue sur la disponibilité des places.

Pour répondre à cet enjeu, **les bibliothèques universitaires françaises ont réalisé d'importants progrès en termes d'ouverture mais demeurent en-deçà de la moyenne européenne** qui s'établit à 67,5 heures (61h hebdomadaires en France).

La tension sur les places de travail en bibliothèque est particulièrement forte dans Paris Intra-muros : on estime qu'il y a en moyenne 1 place disponible pour 14 étudiants, contre 1 place pour 12 au niveau national. L'objectif est d'atteindre 1 place pour 10 étudiants rapidement.

En comparaison, au Royaume-Uni et aux États-Unis, la moyenne est d'une place pour six étudiants. **Il est donc nécessaire de rendre les places disponibles, le plus accessible possible à tous les étudiants, en étendant les horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires le dimanche.**





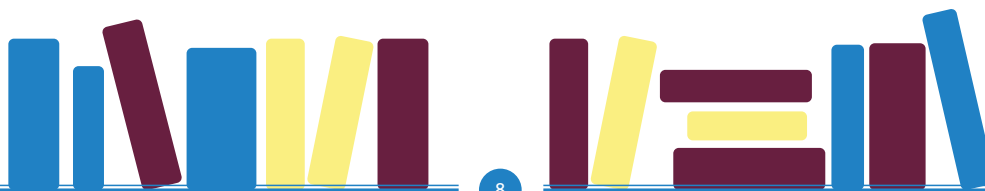
DES PLANS SUCCESSIFS POUR DES PROGRÈS NOTABLES...

Les horaires d'ouverture en bibliothèques universitaires ont été progressivement étendus

Les différents plans mis en place au cours des dernières années par le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche ont permis d'augmenter considérablement les horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires. L'amplitude horaire hebdomadaire est ainsi passée de 40h en moyenne en 1988 à 58h en 2010, puis à 61h en 2015.

Des plans successifs et des moyens conséquents déployés depuis 10 ans

Après la mise en œuvre de plans immobiliers, qui ont permis d'améliorer les conditions de travail en bibliothèques universitaires en augmentant les surfaces et les places de travail disponibles (Plan U2000 en 1997 puis Plan U3M en 1998), **le ministère a consacré des moyens conséquents à l'extension des horaires d'ouverture à travers trois plans d'action successifs :**



Le plan pour la réussite en licence (2007)

Lancé en décembre 2007, le plan pluriannuel pour la réussite en licence a consacré une partie de ses crédits à l'extension des horaires d'ouverture en BU.

En 2008, une enveloppe d'1,6 M€ a permis de financer l'extension des horaires d'ouverture en bibliothèque pour 45 établissements. **Au total, plus de 100 000 heures de monitorat ont été financées au bénéfice de 90 bibliothèques de métropole et d'outre-mer.**

Le plan "Renouveau des bibliothèques" (2010-2013)

En 2010, le ministère a lancé le plan "**Renouveau des Bibliothèques**" qui comprenait trois volets :

- un soutien à des projets d'élargissement des horaires d'ouverture ;
- un programme de labellisation "**NoctamBU**" pour les établissements offrant de larges plages horaires ;
- des mesures réglementaires relatives aux ressources humaines.

Un budget annuel de 1,2 M€ a été alloué de 2010 à 2013 afin d'aider les universités à assumer les coûts relatifs à l'extension des horaires d'ouverture de leurs bibliothèques, qui a bénéficié à 46 établissements au total.

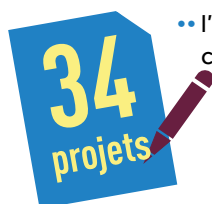
À l'issue du plan, en 2014, une aide supplémentaire de 695 000 € a permis de soutenir 14 bibliothèques. De même, en 2015, une dernière enveloppe de 382 000 € a aidé 12 établissements.

En parallèle, un programme de labellisation "**NoctamBU**" a été mis en place afin de valoriser, parmi les bibliothèques offrant au moins 100 places assises, celles ouvertes jusqu'à 20h et au moins 65h par semaine. On comptait 52 bibliothèques labellisées "**NoctamBU**" fin 2012. Ce label n'est plus attribué désormais.

Le plan "Bibliothèques ouvertes +" (2016-2019)

Le plan pluriannuel "**Bibliothèques ouvertes +**", qui s'inscrit dans le cadre du plan national de vie étudiante (PNVE) lancé en octobre 2015, vise à améliorer l'accueil des étudiants en bibliothèque universitaire dans **une logique de mutualisation des établissements grâce à deux actions complémentaires** :

- l'extension des horaires d'ouverture en soirée, le week-end et pendant les congés universitaires ;
- l'amélioration des services rendus aux étudiants : dispositifs d'information sur les places disponibles, certification de la qualité, partenariats avec les bibliothèques territoriales pour l'accueil des étudiants...



Deux appels à projets lancés en mars et septembre 2016 ont permis de sélectionner 34 projets, 22 portés par des établissements implantés en région et 12 par des établissements franciliens. Au total, 5 M€ seront alloués aux établissements lauréats entre 2016 et 2019, dont près de 2 M€ pour la seule année 2017.

Un label "**NoctamBU+**" est par ailleurs attribué aux bibliothèques universitaires ouvrant au moins 63 h par semaine et 245 jours par an. **À ce jour, 85 bibliothèques ont été labellisées.**

MAIS TROP PEU DE BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES OUVERTES LE DIMANCHE À PARIS ET EN ÎLE-DE-FRANCE

L'Île-de-France compte actuellement 663 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (soit 1/4 des effectifs étudiants nationaux), dont 338 000 inscrits dans des établissements parisiens (rentrée universitaire 2015-2016). De plus, l'augmentation continue des effectifs devrait conduire à une population totale d'environ 700 000 étudiants à Paris en 2025.

Cette population importante, en constante augmentation, crée une demande particulièrement forte sur les places disponibles en BU. **On estime qu'il y a actuellement une place de bibliothèque disponible pour quatorze étudiants dans Paris intra-muros, contre une pour douze au niveau national.**

La demande sur les places en bibliothèque universitaire est encore renforcée par la mobilité des étudiants, qui fréquentent un grand nombre de bibliothèques différentes, et pas uniquement celles de leur établissement de rattachement. Par ailleurs, les nombreuses bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur parisiens offrent des capacités d'accueil plus modestes que celles des bibliothèques situées en région.

La situation est particulièrement critique le dimanche car aucune bibliothèque universitaire n'est actuellement ouverte à tous le dimanche dans Paris intra-muros.

En dépit de son succès au plan national, le plan "Bibliothèques ouvertes +" (PBO+), lancé en 2016, a surtout bénéficié aux établissements de région et aux bibliothèques universitaires implantées en banlieue. En effet, le plan PBO+ concerne 6 projets dans Paris, mais aucun ne prévoit d'ouvertures le dimanche.

Il est donc primordial d'étendre les horaires d'ouverture des bibliothèques parisiennes et de renforcer leur capacité d'accueil à Paris.

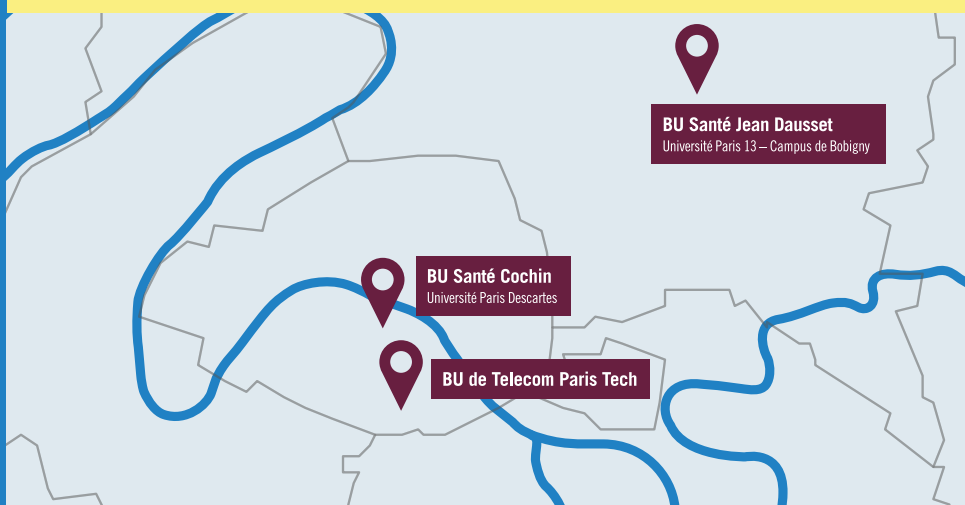


LES BIBLIOTHÈQUES ACTUELLEMENT OUVERTES À PARIS LE DIMANCHE

- La **Bibliothèque nationale de France**, la **Bibliothèque publique d'information du centre Georges Pompidou** (sous tutelle du ministère de la Culture et la **médiathèque de la Cité des sciences** (tutelle conjointe ministère de la Culture - ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) **offrent 4 500 places de travail**.
- **6 bibliothèques de la Ville de Paris**, ouvertes de 13 h à 18 h offrent **950 places**.
- La **bibliothèque Cochin** (université Paris 5), ouverte 83 h 30 par semaine pour **240 places de travail**, réservée aux étudiants, enseignants-chercheurs et personnels hospitaliers rattachés à l'université Paris-Descartes.
- La **bibliothèque de Télécom ParisTech** (établissement sous tutelle du ministère de l'Économie et des Finances), ouverte du lundi au dimanche de 9 h à 23 h 30 offre **100 places de travail** (accès réservé aux étudiants et personnels de Télécom Paris Tech en soirée et le week-end).

16 BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES OUVERTES LE DIMANCHE EN FRANCE, SUR TOUT OU PARTIE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

3 bibliothèques universitaires ouvertes le dimanche à Paris et en île-de-France



13 bibliothèques universitaires ouvertes le dimanche en région

- **BU Santé** (Université de Nantes)
- **BU Santé Rockefeller et BU Sciences** (Université Lyon 1)
- **BU Chevreul** (Université Lyon 2)
- **BU Saint-Jean d'Angély** (Université Nice Sophie Antipolis)
- **BU Médecine Nîmes** (Université de Montpellier)
- **BU Saint-Serge** (Université d'Angers)
- **BU Droit Économie Gestion** (Université Rennes 1)
- **BU Santé** (Université Caen Normandie)
- **BU Sciences et Techniques et BU Sciences du Vivant et de la Santé** (Université de Bordeaux)
- **Bibliothèque de Sciences Po Lille**
- **Bibliothèque nationale et Universitaire de Strasbourg**

LE PROJET “NOCTAMBU+ DIMANCHE À PARIS”

L'extension des horaires des bibliothèques, et notamment des bibliothèques universitaires, est une volonté du Gouvernement. À partir du rapport “Voyage au pays des bibliothèques, lire aujourd'hui, lire demain” qu'**Erik Orsenna**, accompagné de **Noël Corbin**, a rendu à **Françoise Nyssen** en février, la ministre de la Culture a retenu dans un large plan pour les bibliothèques les deux propositions relatives à l'ouverture dominicale des bibliothèques universitaires :

- Mettre en œuvre rapidement l'ouverture de trois bibliothèques universitaires le dimanche à Paris ;
- Renforcer les partenariats conventionnels entre les bibliothèques universitaires et municipales pour des ouvertures coordonnées.

Un plan pour améliorer l'offre de places en BU le dimanche à Paris

Dans ce cadre, le projet “**Dimanche à Paris**”, porté par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, entend favoriser une offre de service de qualité et reposera sur des établissements ouverts à tous les étudiants et proposant une grande capacité d'accueil. Il s'articule autour de deux axes complémentaires :

- L'extension des horaires le dimanche
- Des aménagements pour améliorer l'accueil et la qualité de service

Ce plan vise à accompagner les projets d'ouverture présentés par des bibliothèques offrant plus de 400 places de travail et ouvertes à tous les publics au moins 10 dimanches par année universitaire, en priorité pendant les périodes de révision. Dans la continuité du plan “bibliothèques ouvertes +”,

Les logiques de mutualisation seront encouragées, pour permettre une plus large ouverture des équipements, au plus près des besoins des étudiants.

Les établissements s'appuieront sur les personnels des bibliothèques qui seront secondés, pour assurer l'ouverture, par des moniteurs étudiants et des personnels de gardiennage recrutés spécifiquement pour cette journée.

Des aménagements pourront également être réalisés comme la mise en place d'un service de petite restauration, la création d'espaces de travail individuels et collectifs confortables ou encore l'amélioration du confort des salles de lecture.

Un déploiement à partir du printemps 2018

Un appel à projets, lancé en avril 2018, devrait **permettre à l'horizon 2019 d'assurer l'ouverture de cinq bibliothèques proposant au total 2 000 à 3 000 places de travail le dimanche dans les bibliothèques universitaires parisiennes.**

Un appel à projets lancé dès avril 2018 auprès des établissements



Avril 2018 : désignation d'une commission chargée de valider le cahier des charges de l'appel à projets

Cette commission aura pour mission d'établir le cahier des charges d'un appel à projets destiné aux établissements parisiens, les invitant à proposer des projets d'ouverture le dimanche et sera constituée :

- du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- du ministère de la Culture ;
- de l'association des directeurs de bibliothèques universitaires (ADBU)
- des organisations étudiantes.

13 avril 2018 : publication du cahier des charges de l'appel à projets

Pourront être candidates à cet appel à projets les bibliothèques situées dans Paris intra-muros, offrant au moins 400 places de travail et relevant du périmètre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

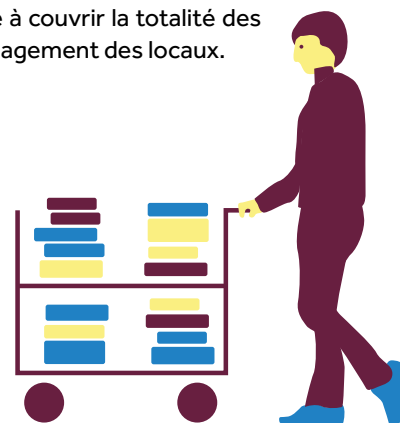
15 juillet 2018 : sélection des projets

La sélection des projets et l'attribution des moyens pour les accompagner seront rendues publiques par la ministre Frédérique Vidal en juillet 2018, après avis de la commission.

Chaque projet sera évalué en fonction de la capacité d'ouverture proposée (nombre de dimanches ouverts, nombre de places), mais également des conditions d'accessibilité et de l'offre de services.

Des besoins financiers et techniques pris en charge par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Les projets retenus seront accompagnés par le ministère jusqu'en 2022 avec l'attribution d'un montant total estimé de 1,59 M€, alloué à 5 bibliothèques de 2018 et 2022. Ce montant est destiné à couvrir la totalité des dépenses éligibles, comme les frais de personnel, de fonctionnement ou encore d'aménagement des locaux.

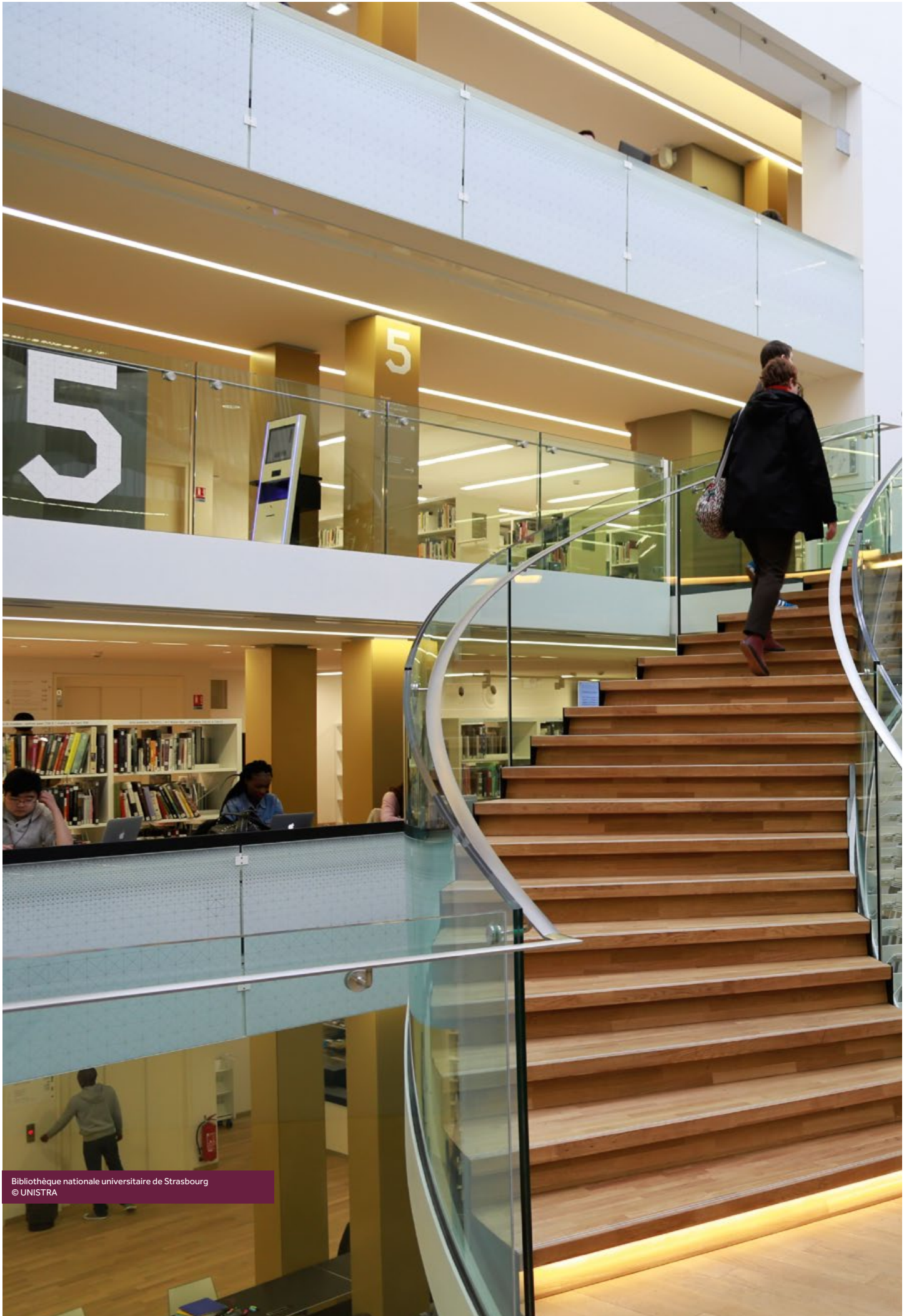


LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES PARISIENNES OFFRANT PLUS DE 400 PLACES DE TRAVAIL ÉLIGIBLES AU PLAN "DIMANCHE À PARIS"

ÉTABLISSEMENT

BIBLIOTHÈQUE

Université Paris Diderot Paris 7	→	Bibliothèque des Grands Moulins
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3	→	Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe
GIP BULAC	→	Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations
Fondation nationale des sciences politiques	→	Bibliothèque de Sciences Po Paris
Université Paris Dauphine	→	Bibliothèque universitaire
Sorbonne Université	→	Bibliothèque des Licences
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3	→	Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3	→	BU Censier
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	→	BIU Cujas
Université Paris Diderot Paris 7	→	BU Xavier-Bichat
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	→	Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne
Sorbonne Université	→	Bibliothèque de L1
Université Paris Sorbonne	→	Bibliothèque Clignancourt
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	→	Bibliothèque Pierre Mendès France
Université Paris 2 Panthéon Assas	→	BU Assas
ENS Ulm	→	Bibliothèque des Lettres Ulm





enseignementsup-recherche.gouv.fr

 [@sup_recherche](https://twitter.com/sup_recherche)

culture.gouv.fr

 [@MinistereCC](https://twitter.com/MinistereCC)